

Code d'article	135.93
Description	COUVERCLES POUR RÉFÉRENCE 135.74
Catalogue	HOS 238
Mise à jour	02/06/2025 05:31:15

Spécifications du produit

Unité de mesure CENT
Dimensions 30,8x20,8 CM
Matériel ALUMINIUM
Couleur -
Poids net d'une unité (g) 19,00
Code Décision 97/129/CE C/PAP 82
Signage Triman et Info-Tri

**Codes**

Intrastat 76151080
ITF14 18420499135936
EAN13 8420499135939

Colisage**Paquet**

Unités / paquet 50
Dimensions paquet (cm) 21,00 x 31,00 x 2,00
Poids brut colis (kg) 0,97
Volume paquet (m³) 0,0013020
Code Décision 97/129/CE PP 5

Signage Triman et Info-Tri

**Carton**

Unités / carton 450
Paquets /carton 9
Dimensions carton (cm) 26,00 x 33,00 x 19,00
Poids brut carton (kg) 8,70
Volume carton (m³) 0,0163020
Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri

**Palette**

Cartons / couche 18
Cartons / palette 72
Conditionnement (U base x couches) 18 x 4
Poids (kg) 650,40
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Recyclable



-40°C/+250°C



Résist. graisses



Congélateur



ALUMINIUM

**Certificats**

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

135.74 RÉCIPIENTS RECTANGULAIRES